

Ivry/Seine, le 5 novembre 2021

Après l'évacuation du squat du 37 rue Marceau, l'Etat missionne un opérateur social au gymnase Joliot-Curie, où les ancien-ne-s habitant-e-s ont été mis-e-s à l'abri par la Municipalité depuis plus d'une semaine.

Le 26 octobre dernier, les services de l'Etat ont procédé à l'évacuation du squat situé au 37 rue Marceau, où vivaient plusieurs dizaines de personnes dont de nombreuses familles.

Pour rappel, dès 2017, le tribunal avait ordonné à l'Etat d'évacuer le site, qui appartient à un propriétaire privé. Plus récemment, en juin 2021, la procédure judiciaire est passée à une étape supérieure : l'Etat s'est vu notifier par le tribunal, dans un nouveau jugement, qu'il devrait s'acquitter d'une forte amende s'il n'exécutait pas l'évacuation du squat.

Suite à cette décision de justice, la Municipalité a été sollicitée, à la fois par les familles et par les services de la Préfecture du Val-de-Marne. La Municipalité s'est alors mobilisée durant plus de trois mois – en lien avec les services de l'Etat, – pour proposer au moins une solution d'hébergement, et parfois même de relogement, à chacune des familles en fonction de leurs situations administratives.

Le jour de l'expulsion, la Municipalité s'est assurée auprès de l'Etat que de nouvelles propositions d'hébergement soient formulées aux familles. Parmi celles-ci, une cinquantaine de personnes ont décliné ces dispositifs d'accueil et se sont rendu-e-s à l'hôtel de ville pour demander l'aide de la Municipalité. C'est dans ce contexte, le soir même de l'évacuation du site, que les élu-e-s ont pris la décision d'ouvrir temporairement le gymnase Joliot-Curie pour mettre les familles à l'abri. Une décision qui dépasse très largement les champs de compétences et d'interventions de la ville, et qui a pour conséquence l'annulation des créneaux sportifs des centres de loisirs Joliot-Curie, ainsi que ceux de sept associations.

Depuis plus d'une semaine, la mairie d'Ivry s'emploie à fournir aux occupant·e·s les conditions d'un accueil digne au sein du gymnase : chauffage, électricité, couvertures, tables, sanitaires, produits ménagers et containers pour les déchets. Elle a également obtenu de l'Huissier que l'ensemble des ancien·ne·s habitant·e·s du 37 rue Marceau puissent récupérer leurs effets personnels dès le lendemain de l'expulsion. Enfin, suite à des négociations avec la Préfecture, 14 propositions d'hébergements ont été renouvelées aux hommes seuls.

Cette situation d'exception au gymnase Joliot-Curie ne doit cependant pas durer dans le temps. Il en va tout d'abord de la dignité des familles, qui occupent un gymnase depuis plus d'une semaine et dont l'état de santé semble préoccupant, notamment celui des enfants et des personnes âgées.

Il en va ensuite des usager·e·s du gymnase – les écolier·e·s et les associations sportives, – qui doivent retrouver au plus vite l'accès à cet équipement public.

Aussi, ce vendredi, l'opérateur social *Alteralia* a été missionné par l'Etat pour réaliser un diagnostic social – comme la ville le demande depuis 2017 – et formuler des propositions d'hébergements à chaque occupant·e, en fonction de sa situation administrative. En conséquence, l'Etat réquisitionne le gymnase Joliot-Curie pour au moins 20 jours, dans le plein exercice de ses compétences. En parallèle, le *SAMU social* a été mandaté pour intervenir dans les prochains jours auprès des occupant·e·s sur les enjeux de santé.

La Municipalité salue l'action et l'engagement des services de l'Etat pour proposer à chaque ancien·ne habitant·e du 37 rue Marceau un hébergement, leur évitant ainsi la rue. Elle déplore cependant la pauvreté des politiques d'accueils mobilisées par le Gouvernement, qui ne se donne pas les moyens de faire respecter le droit à la dignité de toutes celles et ceux qui fuient la pauvreté, les conflits, les répressions et les discriminations subies dans leurs pays d'origine.

Contact presse : Ismaël EL HAJRI- 06 15 65 72 46

www.Ivry94.fr

www.facebook.com/ivry94

www.twitter.com/mairieivry